



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TECHNOLOGIES D-BOX INC. CONCLUT UN PLACEMENT PRIVÉ DE 1,8 M\$ AVEC UN IMPORTANT INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL AMÉRICAIN

Longueuil (Québec), le 11 avril 2008 – Technologies D-BOX Inc. (Bourse de croissance TSX : DBO.A) annonce qu'elle conclut un placement privé en émettant 3 181 818 actions ordinaires à un important investisseur institutionnel américain à un prix de 0,55 \$ l'action, pour un produit brut à D-Box de 1 750 000 \$.

Le produit tiré du placement privé sera affecté par D-BOX à la commercialisation, au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise.

Les actions ordinaires émises par D-BOX en vertu du placement privé seront assujetties à une période de détention de quatre mois, qui vient à échéance le 12 août 2008, conformément aux lois sur les valeurs mobilières et aux politiques de la Bourse de croissance TSX applicables.

À la suite du placement privé, il y a 91 966 542 actions ordinaires de D-BOX émises et en circulation.

À propos de D-Box

Technologies D-BOX est un concepteur et un fabricant de générateurs de mouvement à la fine pointe de la technologie, destinés principalement à l'industrie du divertissement. Cette technologie unique et brevetée, D-BOX MOTION CODE(MC), utilise les codes de mouvement programmés spécifiquement pour chaque film, programme de télé ou jeu vidéo. Les mouvements qui en résultent sont parfaitement synchronisés avec l'action à l'écran. En formant des alliances avec des chefs de file de l'industrie, la technologie primée de génération du mouvement de D-BOX s'impose graduellement en tant que norme mondiale dans l'univers du divertissement. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter www.d-box.com.

D-BOX(R) est une marque de commerce enregistrée et D-BOX MOTION CODE(MC) une marque de commerce de Technologies D-BOX. Les autres noms sont uniquement publiés à titre indicatif et peuvent représenter des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres qui y sont décrits. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou de la législation sur les valeurs mobilières d'un État des États et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ni à une personne des États-Unis sans avoir été inscrits en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières d'État ou qu'une dispense d'inscription n'ait été obtenues.

Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être diffusé par un service de transmission des États-Unis ni à être publié aux États-Unis.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec :

Normand Chartrand
Chef de la direction financière
Technologies D-BOX Inc.
(450) 442-3003, poste 258
nchartrand@d-box.com

Marc Jasmin
Communications Financières Jasmin Inc.
(514) 231-2360
mjasmin@d-box.com

- 30 -